**Evaluation certificative :** Comprendre la démarche de certification :

**2 épreuves certificatives en fin de formation :**

épreuve 1 : un cas concret (7 min maxi)

épreuve 2 : questionnement sur la prévention et le cadre réglementaire (5 min maxi)

**1ère épreuve : une situation d'accident tirée au sort**

Il y a des indicateurs incontournables à valider pour les compétences C 2, C4 et C5.

Il faut aussi valider un indicateur supplémentaire en C2 et C3 pour que la compétence soit acquise.

Le geste ne doit pas être parfait..

Le formateur peut corriger le geste pendant l'évaluation.

**2ème épreuve : entretien prévention et cadre réglementaire (env. 10 questions)**

L'entretien peut avoir lieu en individuel ou en plénière. ( si vous effectuez cette évaluation certificative par groupe de 4 ou 5 candidates cela sera plus facile)

Il y a des indicateurs incontournables à valider pour les compétences C6, C7 et C8.

Il faut aussi valider un indicateur supplémentaire en C1 et C6 pour que la compétence soit acquise.

Attention : Pour la proposition de mesure de prévention ; les EPI et les informations aux salariés ne sont pas acceptés

**En cas d’échec :**

Le candidat peut repasser l'une ou les deux épreuves certificatives où se situe(nt) la ou les compétences manquantes dans la même session si les horaires le permettent.

On peut aussi envisager une nouvelle inscription pour une formation ultérieure d'où l'intérêt de la

nouvelle attestation de fin de formation (fiche en cours de mise en forme) qui fera apparaître les

compétences acquises.

La grille de certification n’est pas obligatoirement signée par le candidat. Elle doit être conservée dans les archives/ classeur SST (durée à préciser)

**Spécificités pour l’évaluation du MAC : (épreuve allégée)**

**2 épreuves certificatives en fin de formation :**

**épreuve 1 : un cas concret à partir de l’EXAMEN qui doit être effectué par le candidat**

Pour la suite le formateur peut à tout moment interrompre le candidat et lui demander de formuler oralement la suite de la conduite à tenir (choix de l’action en fonction du résultat à atteindre, personne à alerter, contenu du message..)

Toutefois si le formateur estime que cela est nécessaire (au vu de ce qui s’est déroulé pendant la formation) le formateur pourra valider le SST sur la base d’une action à réaliser en totalité par le candidat (de l’examen, à l’arrivée des secours)

**épreuve 2 : questionnement sur la prévention et le cadre réglementaire**

Cette partie se limite à 3 ou 4 questions

Pour la proposition de mesure de prévention ; les EPI et les informations aux salariés ne sont pas acceptés

**\*Pour valider le MAC, on vérifie l'acquisition des indicateurs incontournables en C3,C4,C5, C6, C7, C8 page1/2**

**Déroulement de l’épreuve certificative avec les points à vérifier**

**pour chaque compétence**

|  |
| --- |
| **EPREUVE 1 : LE CAS CONCRET** |
| Indicateurs de réussite  *(en jaune : indicateurs obligatoires)*  | Compétences  |
| - Enonce les dangers- Désigne les personnes exposées aux dangers  | C 2  |
| - Assure ou fait assurer la protection   | C 2  |
| - Examine- Enonce les actions qu’il va réaliser pour porter se cours  | C 3 |
| -Transmet le message d’alerte (bon n° et ne raccroches pas le premier *indicateurs académiques)* | C 4 |
| -Choisit la bonne action  | C 5 |
| -Surveille la victime et agit en conséquences  | C 5 |
| **EPREUVE 2 : questionnement compétences domaine Prévention**  |
| *- Le SST peut expliciter ce qu’il a compris de l’accident*- *Le formateur peut rappeler le scénario d’accident* |
| - Complète le PAD (projeté au tableau) - Cite AT ou MP | C 6 |
| - Indique au moins un moyen de prévention - Explique comment cette solution aurait pu éviter l’AT  | C 7 |
| -Indique qui il pourrait informer de la situationdangereuse (acteur, document)  | C 8C 6 |
| -indique les limites de son intervention ou cite un code de référence | C 1 |

 *Académie de Dijon- MAC / Formateurs SST – 09.2015*  **page 2/2**